

*Service de l'Economie Agricole
22, rue du 139ème R.I. - BP 10414
15004 AURILLAC CEDEX*

Aurillac, le 14 octobre 2020

04.63.27.66.00

Dossier n° : AE 20.0265
Demandeur : GAEC MUNERY PETIT
Date d'enregistrement de la demande : 28/09/2020
Date limite de candidature : 27/12/2020

→ Si à l'issue du délai de quatre mois à compter de la date d'enregistrement de la présente demande et en l'absence de demande concurrente, aucune décision expresse n'a été publiée, l'autorisation est implicitement accordée au demandeur sus-mentionné, en application du code rural. L'affichage de ce bulletin vaudra donc publicité à partir du 27/01/2021.

Liste des terrains agricoles faisant l'objet d'une demande d'autorisation d'exploiter

Commune de localisation	Surface demandée (ha)	Propriétaire des biens	Parcelles cadastrales
JOURSAC	20,27	MALLET Fernande	ZA0026,0027,0038,0067,0015,0081
NEUSSARGUES EN PINATELLE	8,37	PETIT Isabelle	ZI0003
JOURSAC	11,13	PETIT Isabelle	ZA0006 ZV0009
JOURSAC	0,93	PETIT Bernard et Isabelle	ZA0043
PEYRUSSE	8,20	PETIT Bernard et Isabelle	YH0005,0076,0081,0090

Les personnes intéressées par les biens cités ci-dessus peuvent s'adresser à la DDT du CANTAL et déposer un dossier de demande d'autorisation d'exploiter avant la date limite de candidature mentionnée.

Toutes ces informations sont également disponibles sur le site internet des services de l'État : <http://www.cantal.gouv.fr> dans les rubriques Politiques publiques/Agriculture/Politique foncière